



Offre de parrainage Entreprise, Coriolis vous récompense !

Vous connaissez des entreprises
ou partenaires à la recherche de
solutions Télécoms performantes ?

Si votre filleul ouvre un compte Coriolis Mobile
ou Fixe Entreprise, Coriolis vous offre

500 €^{ttc}* !

* Sous forme de Bon d'achat à valoir sur l'intégralité
des matériels proposés par Coriolis.

MON BULLETIN DE PARRAINAGE

Pour bénéficier de cette offre, complétez et retournez
le coupon ci-dessous avant le 30/09/2016 à l'adresse :

ParrainageEntreprise@coriolis.fr

LE(S) FILLEUL(S)

Société :

Interlocuteur :

Activité :

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Fax:

LE PARRAIN

Société :

Interlocuteur :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

Fax:

N° compte, si client Coriolis :

Date, signature et cachet du parrain obligatoire :

Société :

Interlocuteur :

Activité :

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Fax:

* Pour que le parrain soit éligible à l'offre de parrainage Coriolis Télécom, le filleul doit avoir souscrit au plus tard le 30/09/2016, un compte Entreprise Mobile de 10 lignes Mobiles et plus ou un compte Filaire avec un abonnement de 400 euros HT au minimum par mois. Un même parrain peut parrainer autant de filleuls qu'il le souhaite dans le cadre de la présente opération de parrainage, mais ne pourra prétendre qu'à un seul cadeau à ce titre. Le parrain recevra le cadeau suivant : un Bon d'achat Coriolis d'une valeur de 500 euros TTC à faire valoir sur l'achat d'un matériel et/ou accessoires de téléphonie mobile ou filaire Coriolis Télécom dans le cadre d'utilisation en conquête ou de renouvellement de mobile. Le Bon d'achat sera déduit du tarif du matériel nu et/ou accessoires. Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de l'utilisation du Bon par le parrain. Pour plus de précision, voir les conditions générales complètes de l'offre disponibles auprès de votre interlocuteur commercial ou sur simple demande par courriel à marketing@coriolis.fr. La Participation à la présente opération de parrainage implique l'entière acceptation des conditions générales y afférentes.